REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de l'Environnement
et du Développement Durable

Agence Nationale de Protection
de l'Environnement

Guide

PÊCHE DURABLE

Observatoire Tunisien de l'Environnement et du Développement Durable

République Tunisienne

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

Agence Nationale de Protection de l'Environnement

Guide Pêche durable

Observatoire Tunisien de l'Environnement et du Développement Durable

SOMMAIRE

INTRODUCTION 3

A. Caractéristiques générales 3

A.1. Les pêches maritimes 3

A.2. L'aquaculture 5

B. Problèmatiques et défis 6

C. Indicateurs de développement durable 8

C.1. Indicateurs de production 10

C.2. Indicateurs économiques 10

C.3. Indicateurs sociaux 10

C.4. Indicateurs écologiques 10

Édition : novembre 2005

PICTURA (216) 71 78 80 77

INTRODUCTION

Ce guide de développement durable de la pêche et de l'aquaculture a été préparé dans l'intention de mettre à ladisposition de toutes les parties prenantes à ce secteur important de l'économie tunisienne (gestionnaires, décideurs, profession, y compris ses organisations pertinentes, chercheurs) un outil de travail susceptible de les aider à suivre et à évaluer, dans le temps et dans l'espace, le développement de la pêche et de l'aquaculture dans un objectif de développement durable et cela en référence à des indicateurs communément agréés. Il est sensé servir, en quelque sorte, de tableau de bord (avec les indicateurs comme voyants lumineux) pour évaluer et suivre l'évolution de ces deux activités vers la durabilité demandée.

Loin d'être exhaustive et définitive, cette première version du guide peut subir toute amélioration et/ou ajout, notamment au niveau des indicateurs, eu égard au caractère évolutif et dynamique de cet outil de travail. Ce document comprend trois parties dont la première est une introduction au secteur de la pêche et de l'aquaculture en Tunisie; la deuxième partie est réservée aux problèmes et défis qui se posent ainsi qu'aux perspectives de développement. Dans la troisième partie il est question d'indicateurs de développement durable dont une série est proposée sur la base de la pertinence de l'indicateur et, surtout, de la disponibilité de l'information servant à son appréciation quantitative. Cet ensemble d'indicateurs pourrait être réexaminé et enrichi en cas de besoin et selon la disponibilité des données.

A. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

A.1. Les pêches maritimes

La pêche constitue dans certaines régions côtières une activité séculaire qui a de tout temps attiré les communautés de pêcheurs et constitué leur principale source d'alimentation voire de survie. Dans d'autres régions comme le golfe de Tunis, les côtes de Kélibia, de Bizerte ou de Tabarka, elle est d'avènement plus récent et vient de connaître un développement intéressant grâce aux mesures d'incitation de l'Etat aussi bien au niveau de la consolidation de l'infrastructure portuaire que des services et de l'expertise nécessaires au développement de la pêche. Cette politique commence à donner des résultats probants mais limités au niveau de la production et de son écoulement aussi bien sur le marché local qu'international.

La pêche maritime tunisienne est exclusivement méditerranéenne puisque les tentatives des années 80 pour l'étendre sur les côtes de l'atlantique n'ont pas connu les résultats escomptés ni le développement souhaité.

La Tunisie occupe, en Méditerranée, une position géographique qui lui permet de s'ouvrir sur les deux bassins occidental et oriental ; ses côtes, s'étendent sur environ 1300 kilomètres. Le plateau continental, zone néritique qui fournit la majeure partie de la production halieutique, s'étend sur 77000 kilomètres carrés, avec des superficies très étendues dans la région sud où le golfe de Gabès représente une des régions de pêche les plus intéressantes de la Méditerranée. Les zones tunisiennes de pêche couvrent les eaux territoriales, les eaux intérieures, les zones réservées de pêche et la haute mer.

La flottille de pêche se compose (en 2003) de 10720 barques côtières dont 4276 motorisées et 6444 non motorisées, 404 chalutiers, 361 sardiniers, 56 thoniers et 230 autres unités de pêche, étant précisé que 3343 barques côtières (le tiers de la flottille nationale), 255 chalutiers (environ les deux tiers de l'ensemble des chalutiers) et 38 thoniers (un peu moins que les deux tiers de l'ensembles des unités de pêche au thon) sont concentrés dans la région de Sfax.

La production halieutique se répartit sur trois groupes principaux d'espèces : les ressources de fond qui sont capturées par la pêche côtière (filets trémail, palangres, etc.), la pêche au chalut (chalut de fond) et d'autres techniques spécifiques comme les pêches à pied et à la plongée; les ressources pélagiques dont les poissons bleus (capturés essentiellement par la pêche au feu) et les poissons pélagiques de grande taille (pêchées à la senne dans leur grande majorité).

L'activité de pêche se répartit selon trois régions (région nord, y compris le port de Kelibia, région est et région sud). En 2003 la production nationale de la pêche a été de 94784 tonnes dont 44,5% provenait de la région sud, 30% de la région est et 25,5% de la région nord. Cette production a été assurée à 27,6 % par la pêche côtière (26208 tonnes), à 27,6% par le chalutage (26182 tonnes) et à 39% par la pêche aux poissons bleus, le reste, soit 5368 tonnes (5,35%) provenant de la lagunaire et de l'aquaculture (2662 tonnes), de la pêche aux thons (1722 tonnes), de collecte des clovisses (605 tonnes) et de des divers autres produits.

A.2. L'Aquaculture

L'aquaculture a démarré au début des années 70. Mais ce n'est qu'au début des années 80 que le premier projet d'élevage de poissons marins a vu le jour ; il a été installé dans la lagune de Boughrara ou des cages flottantes ont permis de réaliser une production annuelle de plus de 300 tonnes de loup essentiellement. Ce projet a échoué suite aux difficultés environnementales qu'a connues la lagune au début des années 90, notamment suite à la prolifération d'espèces toxiques de plancton qui a provoqué des mortalités massives causant la faillite de la société Aquaculture du Sud Tunisien. La pisciculture dans les plans d'eau intérieurs a démarré quelques années plus tard avec le lancement d'un projet de recherche/développement dans la retenue du barrage de Bir M'cherga, dans le gouvernorat de Zaghouan. L'élevage des coquillages est axé sur la production de moules et d'huîtres élevées dans la lagune de Bizerte.

Le moment d'arrêt qui suivit et dont les effets ont été aggravés par la chute brutale, sur les marchés Méditerranéen, des prix des principales espèces de poissons élevés a entamé l'ardeur des investisseurs potentiels; depuis cette date plusieurs tentatives ont été faites pour redémarrer les projets aquacoles mais celles-ci restent, pour le moment, sans résultats significatifs.

Le dernier effort en date fait par l'administration des pêches concerne la réactualisation d'un projet de plan national de développement de l'aquaculture dont les objectifs visent une production, à moyen terme, de 12000 tonnes dont 6000 tonnes de poissons marins, 1000 tonnes de moules, 2000 tonnes de clovisses, 1500 tonnes de poissons à élever dans les retenues de barrages, 650 tonnes à produire dans les eaux géothermales, 400 tonnes de thons et 450 tonnes de crevettes; 40 % de cette production serait destinée à l'exportation.

L'aquaculture porte actuellement sur trois types d'élevage : les poissons marins, les poissons d'eau douce et les coquillages. La production annuelle moyenne de poissons marins est actuellement de 840 tonnes pour une valeur de 7 millions de dinars ; elle est assurée par quatre projets utilisant des élevages en bassins et en cages (l'investissement y relatif a atteint 32 millions de dinars). L'engraissement du thon rouge en cages offshore a débuté en 2002 et les premières exportations ont démarré en 2003 (quelques centaines de tonnes). Cette activité est, à l'instar de la pêche aux thons, soumise aux quotas fixés par la Commission Internationale des Thonidés de l'Atlantique (ICCAT). La conchyliculture se limite à l'élevage

des moules et des huîtres dont la production n'a pas dépassé en 2002, respectivement 84 tonnes et 9 tonnes; l'élevage des clovisses reste encore au niveau des expérimentations et des recherches. La pisciculture en eau douce se fait essentiellement dans les retenues de barrages (21 utilisés actuellement pour une production annuelle de 870 tonnes); des unités de production d'alevins de carpe chinoise et de tilapia viennent d'être lancées pour soutenir cette activité.

B. PROBLÉMATIQUES ET DÉFIS

Comme toute activité basée sur l'exploitation des ressources naturelles, la pêche de capture et l'aquaculture passent par des situations plus ou moins difficiles qui se reflètent au niveau des taux d'extraction, des techniques et des pratiques utilisées, de l'intégrité des écosystèmes aquatiques et des pressions diverses qu'ils subissent, des ressources humaines impliquées etc. La bonne gestion des pêcheries et l'optimisation des moyens utilisés aussi bien au niveau de la main d'œuvre qu'à celui des matériels et équipements usités doivent constituer les bases de l'aménagement et du développement de l'activité de pêche et des ressources qui la soutiennent. En Tunisie, le secteur de la pêche a connu durant les trente dernières années un développement spectaculaire qui a permis de multiplier la production par trois moyennant un effort très important consenti par les pouvoirs publics et la profession au niveau de l'infrastructure et de la superstructure portuaire, de la flottille de pêche, des installations industrielles, de la formation, de la vulgarisation et de la recherche. Ces résultats très appréciables ne doivent pas cacher les difficultés, les problématiques et les défis qui risquent d'entraver le développement futur de ce secteur dans le contexte du développement durable. Parmi ces difficultés, ces défis et problématiques nous avons identifié un ensemble de points que nous présentons dans ce qui suit :

- La situation actuelle du régime juridique de la mer en Méditerranée ne peut rester telle qu'elle est ad *infinitum*; L'extension des eaux tunisiennes au-delà des eaux territoriales étudiée en relation avec l'évolution de la position des pays méditerranéens sur la question.
- La production de poissons bleus (37317 tonnes) ne représente que 37% du stock exploitable ; mais ce sont surtout le marché et les prix qui semblent constituer le stimulant principal pour le développement de cette pêche.
- Les plus grandes pertes de production en ressources de fond sont subies par la pêche

côtière dont les captures ont diminué de 23162 tonnes entre 1988 et 2003, période qui a vu la production du chalutage augmenter de 8935 tonnes.

- Dans le golfe de Gabès le taux de surexploitation des ressources de fond est de 33%; dans les autres régions la composition spécifique des captures montre de fortes pressions sur les juvéniles.
- La recrudescence des mauvaises pratiques de pêche génère des situations préoccupantes (dégradation des fonds marins, diminution du recrutement suite à la capture excessive des juvéniles, conflits d'intérêts avec les pécheurs côtiers, déséquilibre des écosystèmes, etc.)
- La prolifération du phytoplancton toxique exerce de graves impacts négatifs sur la production de clovisses et met ce type de pêche en situation aléatoire.
- Les mesures d'aménagement des pêcheries de thonidés sont plutôt d'envergure régionale voire internationale; ce qui rend tout effort de gestion de ces stocks aléatoire.
- La diminution des emplois dans la pêche côtière s'opère parallèlement à la diminution de la production et des revenus malgré l'augmentation des prix aussi bien sur le marché local qu'international.
- La production aquacole actuelle ne reflète ni les potentialités naturelles ni les efforts déployés par l'Etat depuis plus de trente années pour relancer cette activité;
- L'objectif de production fixé à moyen terme pour l'aquaculture, s'il venait à être atteint, porterait la part de l'aquaculture dans la production nationale des produits aquacoles et halieutiques de 1,8% actuellement à 10%; ce qui nous rapprocherait de la moyenne internationale et en Méditerranéenne du ratio de l'aquaculture dans la production aquatique. La qualité constitue un créneau que la Tunisie devrait mettre à profit pour un meilleur écoulement sur les marchés extérieurs.
- La mise à disposition des projets aquacoles d'espaces suffisants sur les domaines publics maritime et hydraulique est une nécessité; cela facilitera la planification du développement et le suivi de l'exécution des stratégies élaborées à cette fin.

Les problématiques de la pêche et de l'aquaculture nous interpellent à divers niveaux. Plusieurs interrogations peuvent se poser, du genre:

- y- a- t il épuisement des ressources halieutiques des mers tunisiennes, voire peut être à l'échelle de la Méditerranée et quelles en sont les causes et les remèdes?

S'agit-il d'un phénomène réversible? Auquel cas, quelles mesures urgentes et pertinentes devrait-on prendre, à moyen et à long terme, pour redresser la situation?

- Pouvons-nous rationaliser l'exploitation des ressources (notamment de fond), diminuer les pressions de pêche sur les juvéniles, les nurseries et les frayères et atténuer les rejets aux fins de réhabiliter les stocks et de leur permettre d'assurer leur productivité antérieure? il est à rappeler dans ce contexte que les tendances des pêches mondiales en matière de diminution des rejets et des captures accessoires sont prometteuses dans la mesure ou ceux ont diminué, durant les 10 dernières années, de 20 à 7,3 millions de tonnes (d'après les dernières estimations de la FAO).
- Peut-on étendre la pêche tunisienne en dehors de la Méditerranée, créer de nouvelles opportunités de pêche et décongestionner certaines zones surexploitées?
- Peut-on assurer une production suffisante pour satisfaire la demande des tunisiens en produits de pêche et d'aquaculture et assurer une consommation annuelle par habitant au moins égale à la moyenne mondiale de 13 kg ?
- Est-on entrain d'assurer une exploitation optimale des infrastructures et des superstructures portuaires? devrait-on imaginer d'autres fonctions pour les ports et les installations portuaires dans le but d'assurer leur intégration socioculturelle?
- Peut-on retenir la main d'œuvre actuelle dans le secteur et, dans une optique plus optimiste, la développer ?
- Est-on entrain de tirer le meilleur profit des produits pêchés ?
- Est-ce que les produits de la pêche et de l'aquaculture tunisienne, compétitifs pour le moment aussi bien sur le plan national qu'international, continueront à l'être dans le cadre d'un libre échange commercial ?
- Est-ce que les ressources humaines actuelles sont et seront à même de permettre la mise en œuvre d'une stratégie de développement durable ? en est-il ainsi des services d'appui et d'encadrement professionnel ?

C. INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Les méthodologies utilisées pour l'identification d'indicateurs pour un développement durable de la pêche et de l'aquaculture doivent permettre de concevoir des outils pertinents, faciles à comprendre et à calculer pour pouvoir juger de l'évolution de ces deux activités et d'apporter, en fonction des besoins, les mesures correctives qui s'imposent. Ces indicateurs

doivent être, de temps à autre, soumis à l'examen critique des spécialistes, y compris dans l'administration des pêches (les aménageurs), les chercheurs, la profession et tout autre partie prenante et cela pour l'interprétation des données disponibles, des changements constatés et des mesures de redressement à prendre.

Un ensemble d'indicateurs peut être proposé ; toutefois un certain nombre d'entre eux n'est pas, pour le moment, calculable faute de données pertinentes et fiables. Pour cela nous retenons dans ce qui suit un nombre limité d'indicateurs répartis sur quatre groupes, à savoir:

- quatre indicateurs de production par groupes d'espèces (les espèces de fond, les espèces pélagiques de petite taille, les thonidés et les clovisses) ainsi que la production aquacole.
- deux indicateurs économiques (la part des produits de la pêche dans le PIB agricole et la part des exportations des produits halieutiques dans les exportations agricoles).
- deux indicateurs sociaux (le nombre d'emplois directs dans la pêche et le taux d'endettement).
- deux indicateurs écologiques (le pourcentage des superficies dégradées de posidonie et les captures accidentelles et/ou délibérée de tortue marine prise comme exemple d'espèce protégé).

Si les indicateurs de production, les indicateurs économiques et un indicateur social (évolution du nombre d'emplois directs) ont pu être calculés, en revanche les indicateurs écologiques et le taux d'endettement ne l'ont pas été faute de données fiables et suffisantes. En parler d'hors et déjà peut être utile dans la mesure où cela incitera, dans l'avenir, à fournir, des informations permettant de poursuivre l'exercice de suivi du développement de la pêche. A titre d'exemple nous attirons l'attention sur l'utilité voire la nécessité de démarrer un suivi dynamique de l'évolution des prairies de posidonie et plus particulièrement celles du golfe de Gabès (grâce à des prospections avec utilisation du sonar latéral confirmées par des explorations directes) ou encore le suivi de production et de première capture des espèces de fond à longue durée de vie, comme le mérou ou le pagre, espèces dont les stocks une fois endommagés ne se reconstituent qu'après de longues périodes.

N.B. L'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL) a passé un accord avec l'Institut National des Sciences et Techniques de la Mer (INSTM) pour la réalisation d'un

travail d'investigation sur l'étendue des prairies de posidonie du golfe de Gabès; ce projet est en cours de réalisation.

C.1. Indicateurs de production par groupes d'espèces

- Evolution de la production des espèces de fond.
- Evolution de la production des espèces à longue durée de vie.
- Evolution de la production des espèces à courte durée de vie : La seiche et la crevette.
- Evolution de la production des espèces pélagiques de petite taille.
- Evolution de la production des thonidés.
- Evolution de la production des clovisses.
- Evolution de la production aquacole.
- Indicateurs d'effort de pêche.

C.2 Indicateurs économiques

- Part de la pêche dans le PIB agricole.
- Part de la pêche dans les exportations agricoles.

C.3. Indicateurs sociaux

- Evolution du nombre d'emplois.

C.4. Indicateurs écologiques

- Pourcentage de dégradation des prairies de posidonie du golfe de Gabès.
- Pourcentage et composition des captures accidentelles : cas de la tortue marine.